



Loyers impayés et locataire injoignable

Par **Celune15**, le **23/09/2019** à **17:51**

Bonjour,

Je vous explique mon soucis : propriétaire d'un box, mon locataire me doit 200e de loyers impayés. Étant mauvais payeur, je souhaite également qu'il quitte ce box (et donc le vide, et c'est un beau bazar). Je lui ai envoyé une LR de mise en demeure, mais elle m'est revenue, son adresse postale n'étant pas valide. Je n'ai donc que son numéro de téléphone portable pour le contacter. Je l'ai bien sûr déjà relancé, plusieurs fois, et à l'amiable. Au bout d'un moment, je lui ai donné une dead line, date à laquelle je contacterai un huissier.

La dead line arrive, mais je m'interroge quant à cette démarche. J'ai en effet peur qu'elle me coûte plus cher que ce que le locataire me doit... D'autant plus, ma crainte est aggravée par le fait de ne pas avoir d'adresse postale. De plus, si le locataire n'est pas solvable, tout sera pour ma pomme...

Qu'en pensez-vous ?